

[Établissements scolaires publics inscrits en Rep ou Rep+ à la rentrée scolaire 2018](#) [1]

Liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep à la rentrée scolaire 2018

Arrêté du 24 juillet 2018

Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 31 du 30 août 2018

Au 1er septembre 2018, la liste des établissements scolaires publics têtes de réseaux participant au programme Réseau d'éducation prioritaire (Rep) est arrêtée conformément au tableau figurant en annexe. L'arrêté du 30 janvier 2015 modifié relatif à la liste des établissements scolaires publics têtes de réseaux participant au programme Réseau d'éducation prioritaire (Rep) est abrogé.

[Consulter l'arrêté](#) [2]

Liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep+ à la rentrée scolaire 2018

Arrêté du 1 août 2018

Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 31 du 30 août 2018

Au 1er septembre 2018, la liste des écoles et établissements scolaires publics de réseaux participant au programme Réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+) est arrêtée conformément au tableau figurant en annexe. L'arrêté du 30 janvier 2015 modifié relatif à la liste des écoles et établissements scolaires publics de réseaux participant au programme Rep+ est abrogé.

[Consulter l'arrêté](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/%C3%A9tablissements-scolaires-publics-inscrits-en-rep-ou-rep-%C3%A0-la-rentre%C3%A9e-scolaire-2018>

[2] http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133029

[3] http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133050